



**Déclarer vos bénéficiaires en ligne,
c'est protéger vos proches !**



Groupe AGRICA

Votre entreprise a souscrit pour vous, salarié, une offre de prévoyance et/ou de retraite supplémentaire. Ainsi, en cas de décès, ces contrats prévoient le versement de prestations aux personnes que vous aurez désignées dans la clause bénéficiaire du contrat.

Pour être certain qu'elles en bénéficieront rapidement, assurez-vous de les déclarer dans le nouveau service de désignation de bénéficiaires.

Pourquoi mettre à jour régulièrement vos bénéficiaires ?

- ▶ **Pour que celles et ceux qui comptent** pour vous soient assurés de bénéficier des prestations prévues.
- ▶ Pour tenir compte de **l'évolution de votre situation personnelle**, en cas de mariage, naissance...
- ▶ Pour garantir à vos bénéficiaires **un versement rapide** en cas de décès et ainsi les préserver.

Comment ça marche ?

- ▶ **Suite à votre mise à jour**, les nouveaux bénéficiaires remplacent ceux précédemment renseignés.
- ▶ **À défaut de désignation** ou en cas de décès de l'ensemble des bénéficiaires désignés, la clause type prévue dans votre contrat s'applique.
- ▶ **Même si vous choisissez la clause type**, pensez à nous communiquer vos bénéficiaires afin de faciliter leur identification lors du versement.

BON À SAVOIR

Pour connaître la clause type de votre contrat, reportez-vous à la notice d'information de ce dernier.

Déclarez vos bénéficiaires en quelques clics !



Simple

Laissez-vous guider et réalisez la désignation à tout moment en seulement 4 étapes.



Rapide

Plus besoin de bulletin, désignez vos bénéficiaires sur tous vos contrats en même temps.



Fiable

Bénéficiez d'une gestion confidentielle des informations transmises.

NEAU !

on de bénéficiaires en ligne

Découvrez votre service de désignation de bénéficiaires, sécurisé et accessible à tout moment à partir de votre compte client sur le site www.groupagricra.com

Connexion

► Rendez-vous sur votre Compte client, onglet "Votre Prévoyance"

Accueil

Votre Prévoyance

Votre retraite


Votre santé

Votre épargne

► Puis cliquez sur **Mettre à jour la liste de vos bénéficiaires décès**

Déclaration



► **Complétez les informations** nécessaires pour chacun de vos bénéficiaires.

− **Bénéficiaire 1** 

* M

* AMI

► **Précisez la répartition** que vous souhaitez leur attribuer.

	Épargne	Prévoyance régime d'adhésion
 AMI	<input type="text" value="100"/> %	<input type="text" value="100"/> %
 Total	100%	100%

Validation

► **Signez la désignation en ligne** en vous munissant de votre téléphone portable.

Votre numéro de téléphone

Afin de valider votre opération et finaliser votre opération en ligne, nous allons vous rediriger vers une plateforme sécurisée de signature électronique

Vous acceptez avoir pris connaissance des [conditions générales d'utilisation](#)

Impression

► **Imprimez ou enregistrez** la confirmation de votre déclaration car celle-ci n'est téléchargeable qu'une fois pour des raisons de confidentialité.

Comment vous inscrire sur votre Compte Client ?

1

Rendez-vous sur www.groupagric.com

- ▶ Identifiez-vous en tant que salarié.
- ▶ Cliquez sur **"S'INSCRIRE"**.

2

Entrez vos coordonnées

Si vous n'avez pas votre Code client, faites une demande en ligne, il vous sera adressé dans les plus brefs délais par courrier postal.

3

Vérifiez et validez votre inscription

- ▶ Vérifiez l'exactitude des informations.
- ▶ Validez votre inscription.

Accédez à votre
Compte Client

Vous êtes Salarié ▼

Votre nom d'utilisateur

Mot de passe

[Mot de passe oublié?](#)

VALIDER

Pas encore inscrit ?
Ouvrez votre compte client

S'INSCRIRE

Connectez-vous sans plus tarder sur votre compte client, de nombreux services en ligne vous sont proposés.

Pour de plus amples informations,
nos conseillers se tiennent à votre disposition



01 71 21 19 19



Groupe AGRICA
21 rue de la Bienfaisance
75382 Paris Cedex 08



www.groupagric.com